



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## revendications

Question écrite n° 62127

### Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur les propositions formulées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) lors de son 45e congrès national. Aussi, il le prie de bien vouloir lui faire part de son avis sur celle tendant au maintien de l'exonération du ticket modérateur pour le conjoint ayant droit d'une victime d'accident du travail devenant assuré à titre personnel.

### Texte de la réponse

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique a pris connaissance avec intérêt de la question relative à l'une des propositions formulées par la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) lors de son 45e congrès national, tendant au maintien de l'exonération du ticket modérateur pour le conjoint ayant droit d'une victime d'accident du travail devenant assuré à titre personnel. La branche des accidents du travail et des maladies professionnelles a pour objet de couvrir les salariés victimes d'un accident ou d'une maladie d'origine professionnelle. Toutefois, une partie de la rente peut être attribuée à ses ayants droit en cas de décès de la victime. La victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle perçoit des prestations en nature qui sont exonérées de ticket modérateur, mais ses ayants droit ne bénéficient pas d'une exonération du ticket modérateur. En effet, ils relèvent de l'assurance maladie, n'étant pas victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle. Il n'est donc pas envisagé d'étendre aux ayants droit des victimes d'un accident ou d'une maladie d'origine professionnelle qui deviennent assurés à titre personnel la couverture des soins qui est propre aux salariés qui subissent un dommage lié à leur activité professionnelle.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Lazaro](#)

**Circonscription :** Nord (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62127

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

**Ministère attributaire :** Travail, solidarité et fonction publique

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 octobre 2009, page 10145

**Réponse publiée le :** 27 juillet 2010, page 8376